

## AVIS DES SOCIETES

### SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR - Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 19 mai 2008, la Société Immobilière et de Participations - SIMPAR- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,  
Le Bilan après affectation du résultat comptable,  
L'état d'évolution des capitaux propres.

#### I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES

##### PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, du rapport des Commissaires aux comptes et les explications complémentaires fournies, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2007.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

##### DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

##### TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion au 31 Décembre 2007.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

##### QUATRIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve la répartition des bénéfices ci-après :

- Bénéfice de l'exercice	1.572.681,924 D
- Résultats reportés	2.092.489,320 D
<b>Total à répartir</b>	<b>3.665.171,244 D</b>
- Dividende (25%) de 3.000.000 Dinars	750.000,000 D
<b>1ère reliquat</b>	<b>2.915.171,244 D</b>
- Réinvestissements exonérés	260.000,000 D
- Réserves extraordinaires	500.000,000 D
<b>2ème reliquat</b>	<b>2.155.171,244 D</b>
- Fonds social	50.000,000 D
<b>3ème reliquat</b>	<b>2.105.171,244 D</b>
- Résultats reportés 2007	2.105.171,244 D
	<b>0</b>

Les dividendes de l'exercice 2007 sont ainsi fixés à 1,250 Dinar par action de nominal 5 Dinars.

Ce montant sera mis en paiement à partir du 16 Juin 2008 auprès des intermédiaires en Bourse concernés pour les Actionnaires déposants et aux caisses de la Société pour les autres.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter au compte "Réserves Extraordinaires", les réinvestissements exonérés devenus disponibles au 31 Décembre 2007, pour un montant de 100.000 Dinars.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## **CINQUIEME RESOLUTION :**

Conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts, le mandat d'Administrateur de Monsieur Mohamed JEBALI est arrivé à échéance.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Mohamed JEBALI pour une nouvelle période de trois ans. Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## **SIXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer au titre de l'exercice 2007 l'enveloppe des jetons de présence allouée aux Administrateurs à Trente Huit Mille Cinq Cent Dinars nets et celle du Comité Permanent d'Audit à Deux Mille Dinars nets par membre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## **SEPTIEME RESOLUTION :**

Conformément aux dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés du Groupe SIMPAR arrêtés au 31 Décembre 2007 approuve ces comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## **HUITIEME RESOLUTION :**

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, tel que modifié par l'article 7 de la loi 99-92 du 17 Août 1999, l'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une année l'autorisation de rachat par la SIMPAR d'une partie des actions constituant son capital social en vue de réguler leurs cours sur le marché.

Elle délègue au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer le prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## **NEUVIEME RESOLUTION :**

Tous pouvoirs sont donnés représentant légal de la société pour faire dépôt ou publication que besoin.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## **II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE**

<b>ACTIFS</b>	<b>MONTANTS</b>	<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>MONTANTS</b>
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>		<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>	
<b>Actifs immobilisés</b>		-Capital social	3 000 000,000
-Immobilisations incorporelles	18 397,479	-Réserves	9 037 198,510
-Ammortissements	-7 006,000	Autres capitaux propres	5 220 536,673
	<b>11 391,479</b>	-Résultats reportés	2 105 171,244
		<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b>19 362 906,427</b>
-Immobilisations corporelles	2 625 232,551		
-Ammortissements	-925 238,392		
	<b>1 699 994,159</b>	<b><u>PASSIFS</u></b>	
		<b>Passifs non courants</b>	
-Titres de participations	8 583 685,193	-Emprunts	10 347 459,264
-Provisions	-412 568,195	-Provisions	381 969,837
	<b>8 171 116,998</b>	<b>Total des passifs non courants</b>	<b>10 729 429,101</b>
-Autres immobilisations financières	98 865,000		
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>9 981 367,636</b>	<b>Passifs courants</b>	
<b><u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u></b>	<b>9 981 367,636</b>	-Fournisseurs et comptes rattachés	2 055 536,852
		-Autres passifs courants	11 616 316,797
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>		-Concours bancaires et autres passifs financiers	54 669,308
-Stocks	26 066 738,973	<b>Total des passifs courants</b>	<b>13 726 522,957</b>
-Provisions	-819 355,690		
	<b>25 247 383,283</b>		

-Clients et comptes rattachés	2 114 582,647		
-Provisions	-68 849,290		
	<b>2 045 733,357</b>		
-Autres actifs courants	3 262 696,697		
-Placements et autres actifs financiers	1 988 408,830	<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>24 455 952,058</b>
-Provisions	-42 591,651		
	<b>1 945 817,179</b>		
-Liquidités et équivalents de liquidités	1 335 860,333		
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>33 837 490,849</b>		
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>43 818 858,485</b>	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>43 818 858,485</b>

### III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En Dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserves extraordinaires	Réserves pour fonds social	Avoirs des actionnaires	Prime d'émission	Réserves pour Réinvestissements exonérés	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
<b>Solde au 31/12/2006</b>	3 000 000,000	300 000,000	6 193 334,000	265 316,040	30 546,673	3 000 000,000	1 629 990,000	1 710 820,032	3 241 669,288	19 371 676,033
Affectation approuvée par l'AGO du 14/05/2007			1 500 000,000	50 000,000			500 000,000	1 191 669,288	-3 241 669,288	0,000
Dividendes versés sur le bénéfice de l'exercice 2006								-810 000,000		-810 000,000
Réinvestissements exonérés devenus disponibles au 31/12/2006			100 000,000				-100 000,000			0,000
Variation du compte réserves pour fonds social au 31/12/2007				-21 451,530						-21 451,530
Variation du compte avoirs des actionnaires au 31/12/2007										0,000
Bénéfice de l'exercice 2007									1 572 681,924	1 572 681,924
<b>Solde au 31/12/2007</b>	3 000 000,000	300 000,000	7 793 334,000	293 864,510	30 546,673	3 000 000,000	2 029 990,000	2 092 489,320	1 572 681,924	20 112 906,427
Affectation approuvée par l'AGO du 19/05/2008			500 000,000	50 000,000			260 000,000	762 681,924	-1 572 681,924	0,000
Réinvestissements exonérés devenus disponibles au 31/12/2007			100 000,000				-100 000,000			0,000
Dividendes à verser sur le bénéfice de l'exercice 2007								-750 000,000		-750 000,000
<b>Solde au 31/12/2007</b> (Après affectation du résultat)	3 000 000,000	300 000,000	8 393 334,000	343 864,510	30 546,673	3 000 000,000	2 189 990,000	2 105 171,244	0,000	19 362 906,427